

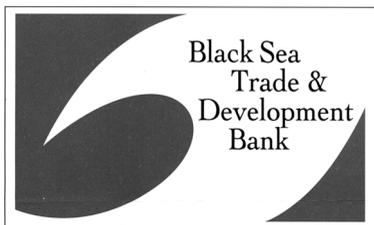
## Publications des départements et des offices de la Confédération

---

### Exécution de la loi fédérale du 15 décembre 1961 concernant la protection des noms et emblèmes de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales

A partir du 1<sup>er</sup> juin 2004, le nom, le sigle (abréviation), le drapeau et les emblèmes de la «Black Sea Trade and Development Bank (BSTDB)», qui figurent ci-après, sont protégés conformément à la loi susmentionnée (RS 232.23):

- a. le nom  
en anglais: BLACK SEA TRADE AND DEVELOPMENT BANK
- b. le sigle (abréviation)  
en anglais: BSTDB
- c. le drapeau



- d. les emblèmes



1<sup>er</sup> juin 2004

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle